

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

Revue Politique et Littéraire

LE RÉVEIL

POLITIQUE — THEATRE — LITTÉRATURE — BEAUX-ARTS

VOL. 6

MONTREAL, 20 MARS 1897

No. 128

SOMMAIRE

Tristitia, *Oculus* — Autrefois et aujourd'hui, *La Direction* — L'affaire de l'abbé Sorin. *Sévère* — Est-ce vrai ? *Egalité* — Lettre Ouverte, *Vieux Libéral* — Le négoce. *Marchand* — Deux catholicismes, *Catholique* — Les écoles ménagères, *Magister* — FEUILLETON : Rome (SUITE) *Emile Zola*.

LE RÉVEIL

Les conditions d'abonnement au RÉVEIL ne sont pas les conditions ordinaires des autres journaux. Nous livrons le journal à domicile, [franco.] à raison de 25 cts par mois, payable au commencement de chaque mois. Tout ce que nous demandons au public est de voir le journal.

Les abonnements en dehors de Montréal sont payables tous les quatre mois et d'avance. Nous adresserons un numéro échantillon gratuitement à tous ceux qui en feront la demande

TRISTITIA

— Nous comptons bien que vous allez être contre nous pendant les prochaines élections : nous comptons que le RÉVEIL va nous combattre à mort ?

C'est ainsi que s'exprimait il y a un mois, un des majordomes de l'organisation électorale.

Mais, ne vous y trompez pas ! Celui qui parlait ainsi n'appartenait pas au clan conservateur.

C'était un libéral, c'était un membre de la tribu des lions.

Et voilà où nous en sommes :

Leur seul espoir d'arriver consiste à faire croire qu'ils ne sont pas libéraux et que leurs doctrines sont rejetées par les vrais libéraux.

Voici un parti libéral qui aspire à l'honneur de passer pour conservateur :

L'ancienne école : ils l'ont reniée.

M. Marchand a renié l'école des Dorion et des Papineau dans sa lettre à la *Patrie*.

La nouvelle école, non seulement ils ne la reconnaissent pas, et la renient mais ils

voudraient pouvoir se parer de son hostilité.

C'est le factotum du grand lion qui nous l'a dit :

— Faites-nous la guerre, cela nous fera du bien auprès du clergé !

Mais, dieu merci, nous ne jouons pas ce jeu-là : nous n'aimons pas à faire " repousser " suivant l'expression des cocottes endimanchées, qui invitent à prendre place dans leur voiture, une camarade laide pour faire ressortir leur beauté.

On ne nous la fait pas à nous.

Nous ne combatterons pas le parti Marchand, si tant est qu'il existe une agglomération de ce genre.

Nous ne nous sentons aucun goût pour faire les Don Quichotte, et ces moulins à vent peuvent tourner en paix.

Mais nous ne nous sommes pas interdit de rire à notre saoul des démonstrations illiqueuses du vieux lion !

Quant aux freluquets qui l'environnent, ils ne nous font pas même rire ; c'est la peine que nous éprouvons, de voir tomber le manteau des grands chefs sur de pareils pygmées, qui ne savent pas même tenir leur langue et épargner leurs sarcasmes ou leurs insultes, à des serviteurs du parti, autrement vicieux, autrement sincères et autrement désintéressés qu'ils le sont.

OCULUS.

Autrefois et aujourd'hui

Nous venons de recevoir d'un ami de New-York, un vieux libéral, un ami éprouvé, la lettre suivante, que nous publions malgré le ton d'intimité dans lequel elle est conçue et les remarques un peu vives qu'elle contient.

Depuis quelque temps, nous sommes soumis à assez d'avaries, de mépris et de mauvais vouloir, pour montrer un peu que nous ne sommes pas aussi isolés qu'on affecte de le croire, et qu'on cherche à vouloir le faire croire.

Tout le monde n'est pas content, de la façon dont les choses se passent, et en voici la preuve :

1er Mars 1897.

Mon cher ami,

Merci, pour la vôtre du 30 écoulé.—Je regrette, quoique je n'en sois aucunement surpris, la façon dont les prétendus libéraux, qui ont la haute main à Ottawa, (grâce au travail d'hommes de votre trempe), vous traitent maintenant.

C'est dans le genre ; il savent pouvoir compter sur les hommes convaincus ou compromis au libéralisme ; une fois arrivés au pouvoir, ils tâchent de s'y cramponner en *prosélytisant* parmi les éreintés de la veille. Sicotte et Dorion sont là pour dire que je suis dans le vrai.

Dans le temps, le *Pays de Montréal*—qui avait après tout fait Sicotte et Dorion—était renié tacitement, comme la *Patrie* l'a été ouvertement par Laurier et Marchand. Il est vrai que Laurier et consort, l'ont fait avant leur avènement, tandis que les autres ne le faisaient qu'après—il n'entre pas dans ma casuistique, de déterminer le degré de lâcheté de l'*après* ou de l'*avant*—je me borne simplement, pour le moment, de constater les choses. Je me contenterai de vous dire, pour votre gouverne, que M. Laurier, peut se faire une croix sur le bec, au sujet d'un traité de réciprocité. J'ai dans le temps guetté les avarces de '90 et '91.—et M. Blaine a parfaitement compris alors. Vous connaissez le résultat.—Et bien, tout prétendu libéral qu'il soit, je vous déclare franchement, que Laurier échouera à Washington, s'il s'aventure dans le chemin de la réciprocité. Il ne l'obtiendra qu'avec l'Indépendance ou l'Annexion. Les concessions faites par l'administration Cleveland l'ont tuée, et je ne crois pas qu'il y ait aujourd'hui un parti—pas le parti Républicain

toutefois—disposé de se compromettre pour les beaux yeux du soi-disant parti libéral du Canada, qui délaisse ses amis d'aujourd'hui et renie les fondateurs du parti.

Ici, nous sommes très bien renseignés sur votre compte; et s'il manquait q. q. chose au dossier, il y a des gens qui sont parfaitement équipés pour combler toutes les lacunes.

Les "colonnes du temple" de M. Tarte, et les intempestives loyales déclarations de M. Laurier, ont été recueillies—cela seul suffit.

Je sais parfaitement bien que Laurier et Tarte ont peur de vous, tout comme Dorion avait peur de donner au *Pays* les annonces de la Douane et du Bureau des Postes—l'histoire se répète.

Veillez me tenir au courant, car je tiens à ce que l'aile du parti que vous représentez, ait sa part. Tout en aidant le nouveau ministère, je suis en mesure de lui tailler de fameuses croupières, et de le faire s'écrier: "Préservez-nous de nos amis!"

A bon entendeur, salut.

Mes bonnes amitiés à tous.

VOTRE AMI.

Nous ne publierons que cette lettre-là aujourd'hui, mais si on n'est pas content, on n'a qu'à le dire, il y en a d'autres.

LA DIRECTION.

Lettre Ouverte

A l'honorable M. J. E. Flynn,
Premier Ministre de la Province
de Québec.

EXCELLENCE,

Permettez à un vieux libéral, écoeuré de la couardise de ceux qui portent son drapeau, de tourner vers vous ses espérances et ses aspirations. Ce qui devrait avant

tout inspirer les hommes politiques, aussi bien que les électeurs, il me semble que ce sont les intérêts du pays. Or, ces intérêts, dans les mains débiles du chef de l'opposition à Québec, sont visiblement tombées en quenouille.

D'accord avec un grand nombre de mes amis, qui mettent le bien public et le triomphe de la saine raison avant et au-dessus de toutes les malpropretés de la politique de parti, c'est-à-dire de la politique de mot d'ordre et d'ordres, je pense que tout bon citoyen doit se ranger sous la bannière de celui qui conduit le peuple vers le but idéal de son affranchissement intellectuel. C'est là le but désirable et désiré de tous les hommes de cœur, de tous les hommes d'avenir, et de tous les hommes honnêtes.

Or, c'est par l'instruction du peuple, et par cela seulement, qu'on atteindra à l'émancipation si ardemment et depuis si longtemps souhaitée.

Tant qu'il nous a été possible, de croire que les libéraux resteraient fidèles au vieux programme, nous leur avons donné notre appui dévoué et désintéressé.

Mais depuis que nous avons acquis le décevante certitude que nos chefs avaient perdu toute initiative et toute énergie; depuis que nous avons constaté qu'ils épuisent ce qui leur reste de vitalité à baguenauder, à se congratuler mutuellement—*asinus asinum fricat*—et à se couper de larges tranches à même l'immense tarte fédérale, nous avons considéré qu'il était oiseux de faire des représentations, soit aux affamés, soit aux repus.

C'est pourquoi, Monsieur le Ministre, sachant que portez réellement intérêt à la chose publique, nous nous adressons à vous pour obtenir une réforme, une seule, mais une réforme radicale, dont nous espérons

l'accomplissement depuis trop longtemps, et en vain.

Présentez-vous hardiment, Monsieur le Ministre, avec la promesse de créer un Ministère de l'Instruction publique, et de donner un coup de pied dans ce débris vermoulu qu'on nomme le Conseil de l'Instruction publique. Choisissez dans tous les comtés un candidat, bleu ou rouge, la couleur importe peu, qui fasse la même promesse, et vous êtes sûr d'arriver aux acclamations de la Province, avec une majorité stupéfiante.

Si, depuis la confédération, on avait accompli au cours de chaque législature une seule réforme importante, au lieu de bavarder inutilement, pour se reposer des boodlages, le pays n'aurait plus rien à désirer.

Cette réforme peut se faire sans amener la moindre perturbation.

Il y aura bien, ici et là, quelques érialeries intéressées; mais, en les négligeant, personne ne les entendra et tout le monde se trouvera bien de cette révolution raisonnable et pacifique.

C'est avec confiance que je soumetts cette modeste requête à votre haute appréciation, vous priant de ne voir dans ces lignes, Monsieur le Ministre, que le souhait d'un bon patriote, désireux de voir son pays prospérer et prendre parmi les nations la place qui lui appartient.

Veillez agréer, etc.,

UN VIEUX LIBÉRAL.

M. Queneau, courtier en mines, 207, New-York Life Bldg., Montréal, se tient à la disposition de nos lecteurs pour leur fournir tous renseignements sur les actions des MINES D'OR de la Colombie Anglaise.

UNE BONNE RAISON

Les médecins prescrivent le **BAUME RHUMAL**, parce qu'ils ont eu, pendant ces dernières années, l'occasion d'en apprécier l'efficacité dans le traitement du rhume, de la toux, de la grippe et de la bronchite.

EST-CE VRAI ?

Nous avons promis, de ne plus parler de Diana Vaughan, et voici pourtant que le nom de cette farceuse retombe sous notre plume.

Cependant, ce n'est pas d'elle qu'il s'agit, ce n'est pas d'elle que nous voulons parler, mais de notre ami Tardivel.

Nous trouvons dans la *Vérité* même, la reproduction d'un journal hollandais, appelé le *De Maos Code*, de Rotterdam, (Pays-Bas), qui parle de Satanisme sous le titre de

" A PROPOS DE DIABLERIES "

La *Vérité* s'est fait une spécialité des reproductions de ces journaux aux titres exotiques, depuis que son directeur a trôné au Concile. . . . pardon au Congrès de Trente

Depuis lors, maître Tardivel s'amuse à épater le public par ses relations multicolores et multinomes.

Ce ne sont que titres invraisemblablement fantastiques; noms baroques; défilé de journalistes cosmopolites, de personnages d'opéra-comique, toute la gomme du rastaquouérisme radical du monde entier.

Et les saintes dévotes se signent en lisant ces titres épataants.

Une remarque cependant au sujet du paragraphe qui a provoqué cet article, et dont nous parlerons plus loin.

Dans le même numéro de la *Vérité*, paraît le texte complet, avec tous les paragraphes et parataphes de la chrétienté, le texte d'une CONSTITUTION APOSTOLIQUE de Léon XIII, sur l'interdiction et la censure des livres.

C'est un décret nouveau sur l'application des règles émises par la congrégation de l'Index.

Au cours de cette constitution, nous li-
sons l'article suivant :

12. Il est défendu de publier, de lire, ou de conserver les livres dans lesquels les sortilèges, la divination, la magie, l'évocation d'esprits, et autres superstitions de ce genre sont enseignés ou recommandés.

13. Les livres ou les écrits qui racontent de nouvelles apparitions, révélations, visions, prophéties, de nouveaux miracles, ou qui suggèrent de nouvelles dévotions, même sous le prétexte qu'elles sont privées, sont proscrits.

14. Sont encore défendus les ouvrages qui établissent que le duel, le suicide ou le divorce sont licites, qui traitent des sectes maçonniques ou d'autres sociétés du même genre.

Les défenses ainsi exprimées sont caté-
goriques.

Défense de parler de sortilèges, d'évoca-
tions, d'esprits, de visions, etc.

Défense de traiter de sectes maçonniques ou autres du même genre.

La sanction de ces défenses, la voici
avec les signatures qu'elle comporte, tout
au long.

Personne n'a donc le droit d'altérer cette Cons-
titution en ce qu'elle dispose, limite, déroge et
commande, ou de la contredire témérairement.
Si quelqu'un tente de le faire, qu'il sache qu'il
encourt l'indignation du Dieu Tout-Puissant et
des bienheureux apôtres Pierre et Paul.

Donné à Rome, auprès de Saint Pierre, l'année
de l'Incarnation du Seigneur mil huit cent
quatre-vingt-dix-sept, le huitième jour des ca-
lendes de février, de Notre Pontificat la dix-
neuvième.

A. Card. MACCHI,
A. PANICI, *Subdatarius*,

VISA

DE CURIA I. DE AQUILA,
E VICCOMITIBUS

Loco + Plumbi,
Reg. in Secret Brevium,
I. CUGNONIUS.

Il a un fichu nom, le dernier de ces signa-
taires-là, Monsieur *Cugnonius*, mais enfin
le latin, dans ses mots, brave l'honnê-
teté.

Or, savez-vous ce que fait Tardivel, fils
soumis de l'Eglise, qui reproduit cette so-
lennelle défense.

Aussitôt après cette publication,—à la
suite même,—il commence un article inti-
tulé

“ A PROPOS DE DIABLERIES.”

Voilà qui s'appelle respecter les décrêts
du Vatican !

Cet article en entier roule sur le Sata-
nisme, et à propos d'apparitions, nous re-
levons la monumentale naïveté que voici :

On rit quand D. V. (Diana Vaughan) publie
que Satan apparaît à des hommes. N'a-t-il pas
apparu à Eve ?

Ah oui, le fameux *serping*, comme disait
l'abbé Chabert !

Mais les incartades de M. Tardivel, sont
des comptes entre lui et sa conscience,
nous n'avons pas à tenir ces comptes-là,
les nôtres nous suffisent.

Revenons au fameux paragraphe, un peu
perdu de vue par cette digression.

Le voici le fameux alinéa, qui doit être
vrai, puisque M. Tardivel lui prête place
dans son propre journal :

On a beaucoup insisté sur l'absence de tout
acte de naissance dans le cas de D. V. M. Tardi-
vel, né au Kentucky, lieu de résidence des pa-
rents de D. V.. ne pourrait pas, lui non plus, pro-
duire le moindre acte de naissance ou de baptê-
me. Et cependant il, (M. Tardivel) existe.

Ainsi, M. Tardivel ne possède ni acte
de naissance, ni acte de baptême.

Voilà ce qui est assez curieux de la
part d'un individu qui exige à tout propos
de ses adversaires, des preuves irréfutables
de leur qualité de catholiques.

Voilà l'homme qui oblige ses adversaires
à recourir aux tribunaux, à la cour d'ap-
pel même, pour justifier de leur titre de
catholiques.

Et lui, n'a pas même d'acte de baptême.

Et il l'avoue.

Il ferait beau qu'un de nous, des journalistes qui combattons chaque jour ses grotesques fumisteries de cagot insolent, avouât même avoir oublié chez lui son baptistère.

Avec quel joie il se saisirait de cet oubli pour l'insulter et le vouer aux dieux infernaux.

Ah, vous n'avez pas d'acte de baptême, pas plus que Diana Vaughan, M. Tardivel ?

C'est bon à savoir.

EGALITE.

L'AFFAIRE DE L'ABBE SORIN

Nous n'avions pas l'intention de revenir cette malheureuse affaire Sorin-Kiernan, dans laquelle sombre encore une des illusions de notre bonne population, mais du moment que M. l'abbé Sorin ne veut pas conserver le silence qui lui est tout indiqué, il ouvre la porte toute grande à la continuation de la discussion.

L'abbé Sorin vient aujourd'hui, se poser en victime et faire appel à une pitié qu'il ne mérite pas ; la *Presse* s'est fait l'écho de ses doléances, ou nous permettra bien de les disséquer :

L'origine des plaintes de l'abbé Sorin, est la dépêche suivante, parue dans le *World* de Toronto, dont la *Presse* donne le texte :

Le *World* de Toronto, publiait à la date du 4 mars courant, une longue dépêche de Montréal, dans laquelle le correspondant spécial de ce journal fait l'histoire du vol commis chez Cochen-thaler, il y a quelques années et des potins aussi nombreux qu'exagérés auxquels le silence de M. l'abbé Sorin a donné lieu. Cette dépêche laisse entendre que cette triste affaire a jeté l'émoi parmi les Sulpiciens et que M. l'abbé Sorin, maintenant en disgrâce, avait souillé le saint habit qu'il porte en retenant des articles qu'il savait être le produit d'un vol. Cette dépêche insinue en outre que, au lieu de restituer les marchandises, "comme tout bon prêtre l'eût fait", M.

l'abbé Sorin les a gardées en sa possession, puis les a rendues pour une œuvre de charité.

L'abbé Sorin se fâche de cette dépêche, tandis que jusqu'à présent il n'a dit mot des récits analogues parus dans les journaux de Montréal.

Pourquoi ?

Serait-ce parce que l'affaire est maintenant réglée avec la Dominion Burglary Quarantee Company ?

A cette dépêche l'abbé Sorin répond :

D'abord, nous a répondu le digne prêtre, laissez-moi vous dire que la dépêche que vous venez de me faire lire est grandement exagérée

Vous êtes modeste, monsieur l'abbé !

En deux mots, oui, j'ai acheté la paix ; comprenez-moi bien, j'ai acheté la paix. Mais est-ce parce que je me sentais coupable ? Non, Dieu merci, j'ai la conscience parfaitement pure sous ce rapport, et je crois même avoir fait une œuvre de charité dont mon souverain juge, qui sonde les reins et les cœurs me tiendra un jour compte.

Voyons, monsieur l'abbé, pas de mots.

Vous aviez pour vous votre conscience, dites-vous ?

Ça, nous l'espérons.

Il n'eût plus manqué qu'une chose, c'est que le mal eût été fait consciemment !

Vous avez acheté la paix, dites-vous ?

Vous avez eu tort.

Acheter la paix à prix d'argent, c'est encourager les perturbateurs.

Votre saint ministère vous le défend.

Votre devoir est d'aider à la défense de la société ; on la défend mal quand on s'occupe de ceux qui l'attaquent.

Si vous n'étiez pas coupable, vous ne deviez pas acheter la paix.

Si vous étiez coupable, l'acheter était encore pire.

On n'achète pas la paix.

On l'impose.

Savez-vous, dit-il, qu'on voulait non seulement me faire payer les marchandises que le voleur m'avait confiées, mais même les frais de déplacements des détectives qui avaient été mis à la recherche des voleurs. Bien plus, j'eus beau leur représenter que les marchandises en question ne représentaient qu'une partie insignifi-

fiance de celles qui avaient disparu du magasin. on refusa de m'écouter en prétendant que j'étais responsable. N'est-ce pas absurde.

Nous ne voyons rien d'absurde à la demande de la compagnie.

Elle voulait, dites-vous, vous faire payer ses pas et démarches.

Pourquoi pas ?

N'est-ce pas votre . . . disons, erreur de jugement, qui l'a obligée à ces recherches.

Si d'un coup de téléphone,—il y en a plusieurs, dit-on, au Séminaire —vous aviez prévenu, soit M. Cochenhaler, soit la Burglary Guarantee Co.—dont Kiernan vous avait indiqué les noms, en vous remettant le produit de son larcin—messieurs les policiers n'auraient pas été obligés deux années du ant, de courir à la recherche des objets volés.

Rien d'étonnant, qu'ils vous aient tenu responsable de leurs pas et démarches.

Rien n'y fit, ajoute-t-il, et connaissant la pénible position dans laquelle je me trouvais, on en profita largement, je vous assure.

N'oubliez pas M. l'abbé, que c'est vous-même qui vous êtes mis dans cette pénible position ; et que vous ne pouvez pas plus regretter de vous y être mis que ne le regrettent tous les bons catholiques de Montréal, et ils sont indulgents, encore !

Enfin, voici une exclamation curieuse dans la bouche d'un homme comme l'abbé Sorin, qui doit savoir ce que parler veut dire :

Je tiens aujourd'hui, un certificat de la B. C. Co., par lequel l'on déclare formellement " que je suis indemne de toute faute juridique".

Ah ça, de quel droit une simple boutique, comme la Burglary Guarantee Co., a-t-elle le pouvoir de délivrer des certificats de ce genre-là ?

Quelle valeur a le certificat de cette institution, si respectable qu'elle soit.

D'où tient-elle son pouvoir juridique, voyons, dites-nous le, monsieur l'abbé Sorin ?

Jusqu'ici nous avons cru que l'administration judiciaire et juridique de la province, était remise aux mains du Procureur-général.

M. l'abbé Sorin passe tout cela à la Burglary Guarantee Co.

C'est aller trop vite.

Cette compagnie a pu vous donner une décharge.

Mais ce n'est pas et ça ne peut pas être une décharge juridique.

Et s'il plaisait demain, M. l'abbé, à Monsieur le substitut du Procureur-général, d'introduire son nez curieux dans la situation étrange, que vous avez occupée pendant le temps qui s'est écoulé entre la remise à vous faite des bijoux volés par Kiernan, et paiement par vous fait des \$1500 à la Burglary Guarantee Company, croyez bien que le certificat de celle-ci ne pèserait pas plus que le papier sur lequel il est écrit.

L'affaire est abandonnée, c'est bien.

Mais elle n'est pas jugée.

Ah, non, ça.

L'abbé Sorin continue à se lamenter.

Le séminaire de St Sulpice n'a eu rien à faire dans cette question, j'ai tout réglé seul ; il me faudra bien du temps pour réparer la brèche faite à mes économies ; mais avec l'aide de Dieu et de mes amis, j'y parviendrai.

Ce petit pleur monétaire, nous émeut fort peu.

D'abord nous ne comprenons pas pourquoi, le Séminaire de St Sulpice, n'a pas contribué à sortir d'embarras un de ses membres, si, comme il le dit, il n'était pas coupable, si l'acte qui lui était reproché avait été accompli dans l'exercice légitime de ses fonctions.

L'action du Séminaire de St Sulpice est fort étrange dans ce cas, d'autant plus qu'il y a des gens—des malins sans doute—qui affirment que le Séminaire est très riche.

Quant à la brèche faite aux économies de l'abbé Sorin, souhaitons qu'il la répare par quelque bonne petite opération financière.

Demandez plutôt à M. de Chatelard - François d'Assise pour les Dames—qui avait jadis fondé à l'intention de Ces Messieurs de la rue Notre-Dame, la Banque du *Petit Figaro*, dont les fonds se sont égarés dans moult mauvais lieux et finalement dans la Prison Centrale de Marseille.

Oui, paraît-il, on spéculotte — sans calembour — à St Sulpice.

Ainsi tenez, on nous racontait l'autre jour, la transaction suivante, opérée par un bon Père,

dont on ne nous a pas dit le nom, mais que connaît peut-être M l'abbé Sorin.

Un cultivateur de l'île de Montréal, propriétaire d'une terre évaluée à trois mille dollars, se trouvait à court d'argent.

Il lui fallait cinq cents dollars pour trois mois environ.

Quelqu'un lui donne le nom d'un prêtre de St Sulpice, qui avait l'habitude de faire des opérations de prêt.

Notre homme se rend au Séminaire, fait appeler le prêtre indiqué, expose son embarras, demande ses cinq cents dollars, et exhibe ses titres qui sont irréprochables : une belle terre, absolument claire, vaut trois mille dollars comme un sou.

C'était une affaire d'or, et le bienfaisant ecclésiastique saute dessus.

Mais, il y a un mais !

Il veut bien prêter les \$500, pour 3, 6 ou 12 mois, même ; mais il exige que l'emprunteur, lui signe une vente à reméré, en vertu de laquelle le prêteur devra devenir propriétaire de la terre à l'échéance du terme fixé, si le prêt n'est pas remboursé.

L'habitant qui ne se trouvait que momentanément gêné, consent. Il emprunte \$500 pour trois mois, payé l'intérêt *d'avance*—bien entendu—et signe un contrat de vente à reméré.

L'échéance approchait et l'emprunteur ne se trouvait pas avoir réalisé le montant nécessaire pour se libérer ; il écrit à son beau-frère qui résidait aux États-Unis, lui demande les \$500 qui lui sont nécessaires, et reçoit une lettre de ce beau frère, lui annonçant qu'il se fera un plaisir de lui avancer la somme, et qu'il viendra lui-même les lui apporter à Montréal dans quatre ou cinq jours.

Tout joyeux, notre habitant, que trois jours encore séparaient de l'échéance, s'en va trouver le père Sulpicien, dont il est le débiteur et le prévient qu'il ne pourra peut-être pas solder sa dette le jour même de l'échéance, mais que tout est correct, qu'il est sûr d'avoir l'argent, il lui montre la lettre qu'il vient de recevoir.

Le bienfaisant Sulpicien, examine tout cela, et devient réticent.

« Ce serait bien ennuyeux, dit-il, si vous ne pouvez pas vous mettre en règle à date fixe, je

comptais sur cette rentrée ; vous auriez dû prévoir cela ; enfin vous avez encore trois jours ; payez et tout sera réglé ; les affaires sont les affaires et *patati et patata* ».

En somme, il ne dit ni oui ni non et notre bonhomme repartit tranquille comme Baptiste.

L'échéance survient, le beau-frère n'est pas arrivé.

Enfin, le surlendemain de l'échéance, il débarque à Montréal ; l'emprunteur l'attend à la gare, il lui remet les \$500 et court au Séminaire de St Sulpice.

—Mon père, dit-il, à son prêteur, je viens vous apporter vos \$500, je ne les ai eus que ce matin et j'ai couru vous les remettre.

—Mais, mon ami, lui répond le prêtre très raide, je ne les prends pas. Je n'en ai que faire.

—Comment cela, pour régler le prêt que vous m'avez fait.

—Quel prêt ? Il est tout réglé.

—Allons donc, comment, par qui ?

—Eh oui, il est réglé, depuis avant-hier.

—Avant-hier ?

—Eh oui, avant-hier. Votre billet était échu avant-hier ; vous ne l'avez pas payé ; j'ai exécuté le contrat de vente à reméré que vous avez signé et maintenant votre ferme m'appartient ; mon titre est enregistré et vous allez me faire le plaisir de déguerpir au plus vite.

—Comment, ma terre de \$3,000 pour \$500 ?

—Certainement mon ami. Vous avez signé, n'est-ce pas ?

—Oui, mais enfin, nous sommes des chrétiens ; pour 48 heures de retard, on ne dépouille pas un homme, je pense ?

—Mon ami, inutile d'ergoter ; je suis dans mon droit ; les affaires sont les affaires et maintenant... voici la porte.

Le tonnerre serait tombé sur la tête du pauvre homme qu'il n'eut pas été plus abasourdi.

La voilà donc la charité chrétienne ; le désintéressement apostolique ; l'humanité ecclésiastique ;

Son cœur bouillonnait, il rejoignit son beau-frère et lui expliqua toute la chose.

Celui-ci entra dans une fureur qu'on peut facilement concevoir, mais difficilement décrire.

“ C'est bon, dit-il, il ne veut pas accepter l'argent et te rendre ta terre. Nous allons voir ça. On va savoir si le Bon Dieu permet qu'on mette la main sur une terre de \$3,000 pour \$500.”

Et tout deux prirent une voiture et se firent conduire au grand Séminaire, où ils demandèrent à voir le vénérable Supérieur, qui les reçut avec la grande courtoisie et la dignité qui le distinguent de son entourage.

En deux mots, il fut mis au courant de l'affaire, et il donna rendez-vous pour le lendemain à ceux qui venaient faire appel à ses bons offices.

Le lendemain, le père prêteur était dans le bureau du père supérieur, lorsque les deux braves habitants arrivèrent.

Sans un mot, sans une parole, le père reçut les \$500 de son prêt et tendit à l'emprunteur, maintenant libéré, son reçu et le fameux contrat de vente annulé.

Voilà comment il se fait, que quelques bons pères Sulpiciens ont souvent des économies !

M. l'abbé Sorin pourra demander conseil à ce confrère, pour faire fructifier ce qui lui reste ; nous sommes sûr qu'il y a au Séminaire des gens qui lui donneront tout de suite son nom.

Et maintenant achevons :

J'ai été bafoué, méprisé et injurié pour une œuvre que je considérais humanitaire et divine, et je n'ai pas à m'en repentir. C'est en effet, en affectant ce produit du vol, dont j'ignorais la provenance, en œuvres de charité, que j'ai cru devoir réparer le mal.

M. l'abbé Sorin devrait comprendre que l'écriture est la meilleure et la pire des choses.

En effet elle trahit même les mieux intentionnés.

“ C'est en affectant, dit-il, en des œuvres de charité, ce produit du vol, dont j'ignorais la provenance.

“ Que j'ai cru devoir réparer le mal.”

Si l'abbé Sorin ignorait la provenance des objets volés.

Comment pouvait-il savoir qu'il y avait un mal à réparer ?

Voilà ce que c'est que de trop écrire, M. l'abbé.

D'ailleurs nous ne voyons pas quelle répara-

ration peut procurer la distribution d'objets volés en des fins de charité.

Le bien mal acquis ne profite jamais.

Tristes sont les charités qui ne se soutiennent que du produit du vol.

Enfin, ainsi conclut l'abbé Sorin :

Quant à la partie de la dépêche qui a trait au deuil dont le Séminaire serait affecté par cette affaire, je puis vous dire qu'il n'a pas raison d'en avoir. M. le supérieur est venu lui-même à ma chambre me féliciter de mon dévouement et de mon désintéressement.

Ça, nous en doutons.

Dans tous les cas, monsieur l'abbé, il ne vous a sûrement pas félicité de votre jugement et de votre discernement.

SÉVÈRE.

BAUME RHUMAL

Dans les affections des voies respiratoires il n'est pas de guérisons plus promptes et plus rapides que celle opérées à l'aide du BAUME RHUMAL.

LE NEGOCE

Monsieur Tardivel nous annonce, que la multitude de procès accumulés sur sa tête, l'oblige à se livrer au négoce, pour payer ses avocats.

Il se fait agent d'assurances.

Après tout, cela vaut mieux, et c'est certainement plus honorable que de passer le chapeau.

M. Tardivel s'établit agent d'assurances.

C'est fort bien.

Il va représenter à Québec la *New-York Life*.

Encore mieux.

Mais enfin, pourquoi débiter par du calotisme, même en affaires.

Voici ce qu'il dit :

Aux gens dont les moyens sont très limités, nous recommandons les sociétés de secours mutuels et de prévoyance qui existent en nombre assez considérable parmi nous ; non pas les sociétés neutres, suspectes, plus ou moins secrètes, plus au moins sous l'influence de la franc-maçonnerie ; mais les sociétés franchement catholiques.

Ah ça, la *New-York Life*, que M. Tardivel recommande aux gens, dont les moyens ne sont pas limités, est-elle une société catholique ?

M. Tardivel ne se départira donc jamais de cette manie, d'exploiter en tout la corde religieuse ?

Qu'il lise donc un peu les *Châtiments*, et qu'il ne perde pas de vue la sabline apostrophe du maître.

Marchands viles qu'une église abrite,
Qu'on voit, noire engeance hypocrite,
De sacs d'or gonfler leur manteau,
Troubler le prêtre qui contemple
Et sur les colonnes du temple
Clouer leur immonde écriteau.

M. Tardivel annonce également :

ASSURANCE CONTRE LE FEU :— Nous sommes aussi en mesure de nous occuper des affaires d'assurance contre le feu, pour le compte de tous ceux de nos lecteurs qui voudront bien s'adresser à nous.

Il y a assez longtemps qu'il assure ses lecteurs contre les flammes éternelles, sa nouvelle occupation ne le changera pas beaucoup.

MARCHAND.

Les écoles ménagères

Nous avons publié l'autre jour, au sujet des *Écoles ménagères*, un article basé sur un rapport de la *Réforme Sociale*, dont nous jugions l'étude et l'application très opportunes au Canada.

Nous constatons avec plaisir, que nous devons avoir pensé juste, puisque dans son numéro de la même semaine, la *Semaine Religieuse* de Montréal, publiait sur le même sujet un article identique.

Cette communauté d'idées, montre qu'il y a certainement un terrain de conciliation, sur lequel les esprits bien intentionnés, peuvent se rencontrer, ce terrain, c'est le progrès éducationnel.

Voici l'article de la *Semaine Religieuse* de Montréal :

A peu près toutes les jeunes filles de la classe aisée savent calculer d'une manière satisfaisante, lire avec un certain art, tourner une lettre assez gracieusement ; presque toutes aussi savent jouer

du piano, chanter une romance, faire de la fine dentelle.

C'est le bagage intellectuel et le trésor des connaissances artistiques qu'elles ont emportés de l'école primaire et du pensionnat.

Cela étant acquis, la jeune fille retourne au foyer paternel ; et l'on semble croire qu'elle n'ait plus rien à faire, sinon capter par l'éclat de son esprit et le déploiement de ses charmes, le mari que le ciel lui destine :

Le temps est venu de protester contre ce ridicule et funeste préjugé.

Sans doute la lecture, l'écriture et le calcul sont choses presque nécessaires en certains milieux ; sans doute encore, le chant, la musique et la broderie sont choses utiles et agréables ; mais cela ne suffit pas pour faire d'une jeune fille une épouse, une mère accomplie, ou simplement capable de remplir ses devoirs dans toute leur étendue.

Avant de donner un état à la jeune fille, avant de la préposer à l'administration des ressources amassées par le mari, ou apportées en dot, les parents ne devraient-ils pas lui enseigner à ménager ces ressources, à les utiliser de la manière la plus profitable au bien-être et à la santé de la famille toute entière ? cette reine future ne devrait-elle pas connaître elle-même, pratiquement, tous les détails des travaux que requiert le bon fonctionnement du royaume familial ?

A coup sûr, ils répondront affirmativement, avec la plus énergique conviction, ceux qui ont pu comparer l'intérieur d'une femme économe et soigneuse, formée aux occupations domestiques par une mère capable de la guider, et ces tristes logis où non seulement les travaux mais aussi la conduite du ménage sont complètement abandonnés entre les mains des servantes et des femmes de journée.

Comment remédier à cette lacune dont les déplorables résultats se font sentir tous jours davantage ?

Que les parents, que la mère de famille surtout, prennent à ce sujet une ferme résolution. Que la jeune fille soit habituée de bonne heure à s'occuper elle-même de tous les travaux domestiques. Le nettoyage de la maison, la préparation des aliments, le blancissage du linge, le soin de la garde-robe, l'entretien des meubles, rien ne doit lui être étranger.

Et puis, pour venir en aide à l'insuffisance éventuelle de cette formation reçue au sein de la famille, ne serait-il pas opportun d'établir des classes ménagères annexées à tous les pension-

nats et à toutes les académies fréquentées par les jeunes filles ?

Il nous semble même qu'on ne ferait pas mal de fonder une grande école ménagère où l'enseignement de l'économie et des travaux domestiques tiendrait la principale place.

Dans ces classes et cette école, les matières du cours complet seraient ainsi réparties : 1o ménage ; 2o cuisine ; 3o lavage et repassage ; 4e couture à la main et à la mécanique ; 5o coupe et confection des vêtements ; 6o comptabilité domestique.

La personne—ou le groupe de personnes—qui doterait définitivement le pays de cette école ou tout au moins de ces classes ménagères aurait bien mérité de la patrie, et son nom mériterait d'être conservé dans les annales de l'histoire.

L'entreprise déjà tentée par quelques-unes de nos communautés enseignantes, est difficile.

Il faut lutter contre des préjugés bien profondément enracinés, comme l'apathie et l'imprévoyance des parents, contre la vanité des jeunes filles, etc ; le bonheur, l'aisance et la prospérité d'un grand nombre de familles.

Il y a de quoi tenter ceux qui ont du dévouement et de l'énergie au cœur !

Ce sont à peu près les mêmes idées, que nous avons exprimées dans notre article, sauf que le projet de la *Semaine Religieuse* s'adresse spécialement à une classe plus élevée de la société.

L'idée est aux fond la même et le but est identique.

Rien n'empêcherait de l'appliquer à des degrés divers, suivant les classes auxquelles elle s'adresserait.

Nous espérons qu'un mouvement en faveur des *Ecoles ménagères*, commencé sous des auspices aussi favorables que cette alliance de la *Semaine Religieuse* et du RÉVEIL, ne pourra que prospérer et réussir.

MAGISTER

Deux Catholicismes

M. l'abbé Charbonnel, dont les brillants écrits sur le catholicisme, ont créé en France, une vraie rénovation de l'idée religieuse, et ont contribué à faire mettre au rancart, le fameux spectre clérical, dont M. Mitchell célèbre dans le *Matin*, reproduit par la *Vérité* de Québec, la bienfaisante disparition a publié dans la *Revue*

des Revues, sous le titre qui précède, une vaillante étude pleine d'espérance, pour ceux qui gémissent sous la férule de l'ultramontanisme

Voici les pages principales de cette étude. On sait que M. l'abbé Charbonnel, avait rêvé de réunir en France, un Congrès des Religions, comme celui qui s'est réuni à Chicago, et on n'ignore pas le *tolle* féroce qui s'éleva contre le malheureux prêtre innovateur.

Le début de son article se ressent de cette amère déception :

Avoir un jour entrevu, au rayonnement héroïque et évangélique d'un Ireland, la grande Eglise libérale d'Amérique ; avoir cru à un proche avenir où sur la terre généreuse de France surgiraient d'aussi belles figures d'évêques et naîtrait une jeune Eglise aussi accueillante à toutes les âmes libres et naturellement chrétiennes ; avoir crié ! " Puisse l'Eglise de France, inspirée par ses nouveaux chefs, débarrassée des entraves usées qui la gênent, rouvrir largement son culte à tous les croyants ! Que l'Eglise exauce le vœu du Siècle, qu'elle fasse la paix véritable, et le Siècle ne niera plus l'Eglise ", s'être élevé à tant d'espérances et de si vite retomber devant une rangée de fonctionnaires " despotiques, exclusifs, inquisiteurs, uniquement soucieux de pouvoir, hostiles aux idées, devant des gens encaqués dans les préjugés et la routine, et qui nous disent à propos d'un Congrès des religions : " Le catholicisme n'est pas une " religion : il est la religion. Qu'aussions-nous à " voir avec d'autres croyants ?.. Il n'y a qu'un " Dieu, et c'est nous qui l'avons.. Le catho- " lisme n'a rien à apprendre ou à recevoir des " autres religions, mais tout à leur donner, et il " n'admet ni tolérance, ni compromissions en " matière de dogme..." ; en tout cela, quelle désillusion ! Et combien j'en comprends la colère !

Voilà le prélude, mais voici qui est plus grave et dont nous recommandons une lecture attentive à tous ceux qui, comme nous, croient à la coexistence possible de la liberté et du catholicisme :

Mais n'y a-t-il qu'un pareil catholicisme premièrement, exclusivement, opiniâtrément confessionnel et dogmatique ? N'y a-t-il qu'un catholicisme de soumission passive et de pratiques dévotieuses, un catholicisme de paroisse ? Si même l'on affirme la nécessité, pour le troupeau des fidèles, d'une autorité absolue, d'une politique indiscutée et d'une discipline rigoureuse, ne peut

ou concevoir que la foi et le culte catholiques soient présentés aux intellectuels sous des aspects moins rebutants ?

C'est un leurre banal, décidément, que quelques-uns fassent sans cesse ostentation de la merveilleuse unité de l'Église. Cette unité est toute d'agencement et de façade. Par delà sa prestigieuse apparence, les forces intérieures les plus diverses se développent. Toute sorte d'inquiétudes, de tendances, de recherches novatrices agite l'Église. L'esprit agite la masse. Et dans l'Église, comme dans tout ce qui est vivant et humain, se manifestent le mouvement, l'ondoyance et la diversité, le changement, le progrès. Léon XIII lui-même écrivait naguère : " Établie pour durer autant que les siècles, l'Église suit avec une vigilance pleine d'amour la marche de l'humanité et ne refuse pas de s'accommoder, dans la mesure du possible, aux besoins raisonnables des temps." En cet accommodement fatal, en cette pénétration de l'Église par la vie du dehors qui la force à fléchir et à s'élargir, en ce travail de déploiement au grand air et à la grande lumière, les plus sceptiques doivent trouver un tragique intérêt et les plus décidés pe-simistes un motif de ne pas complètement désespérer. La tribu des vieux marguilliers autoritaires a beau lever son sceptre olympien pour réprover les nouveautés et commander le spectre de la routine, l'immobilité, le silence, la mort : malgré tout, la vie fait chaque jour son œuvre. L'Église vit, et change, et progresse.

Voici enfin la conclusion de ce remarquable article :

Il y a deux catholicismes, un catholicisme d'autorité et un catholicisme de liberté, un catholicisme confessionnel et un catholicisme intellectuel, un catholicisme politique et un catholicisme de foi ou de conscience, un catholicisme d'immobilité et un catholicisme de progrès. Ce sont deux forces contraires. L'une gagne toujours ce que l'autre perd. A l'heure présente, le catholicisme autoritaire l'emporte dans l'Église de France : mais un frémissement de vie annonce un renouveau de libéralisme. Nos jeunes intellectuels auraient mauvaise grâce à être trop

impatiens, à n'accorder, pour une évolution immense qui changerait le monde, que quelques années, et nier ce qui seulement ne va point assez vite.

Tout ceci s'écrit en France.

C'est un prêtre qui signe ces articles-là.

Personne ne dit rien, personne ne les condamne, tout le monde les lit.

Au Canada, il se trouverait sûrement un Bégin quelconque pour les interdire.

Est-il donc vrai qu'il y a deux catholicismes ?

CATHOLIQUE.

UN BON ANTIDOTE

L'effet du **BAUME RHUMAL** sur les poumons est merveilleux. C'est l'antidote le plus parfait contre la consommation ; son action est immédiate, la guérison est radicale.

Un avis opportun

Nos abonnés retardataires, sont priés de se rappeler que la rédaction, l'impression, le papier et la distribution du **RÉVEIL**, ne se paient pas avec des indulgences, notre stock, de ces dernières étant complètement épuisé depuis déjà longtemps.

Le patronage du gouvernement libéral est aussi épuisé, et nous sommes forcés aujourd'hui, d'avoir recours à nos abonnés et de leur demander le paiement qui nous est légitimement dû.

Ceci est une simple insinuation, qui est loin d'être malveillante, mais si on la comprend bien, nous n'en serons nullement froissé.

Qu'on se le dise.

L'ADMINISTRATION.

Une HAUSSE considérable est imminente sur les actions des **MINES D'OR** de la Colombie Anglaise. M. Queneau, courtier en mines, 207 New-York Life Bld'g, conseille aux lecteurs du **RÉVEIL** de prendre position actuellement sur ces valeurs ; c'est le moment d'acheter.

FEUILLETON

ROMIE

PAR

EMILE ZOLA

X

Ensuite, c'étaient les rares réunions des cardinaux, votant, supprimant de loin en loin un livre ennemi, dans le mélancolique désespoir de ne pouvoir les supprimer tous : et c'était enfin le pape, approuvant, signant le décret, une formalité pure, car tous les livres n'étaient-ils pas coupables ? Mais quelle extraordinaire et lamentable bastille du passé, que cet Index vieilli, caduc, tombé en enfance ! On sentait la formidable puissance qu'il avait dû être autrefois, lorsque les livres étaient rares et que l'Eglise avait des tribunaux de sang et de feu pour faire exécuter ses arrêts. Puis, les livres s'étaient multipliés tellement, la pensée écrite, imprimée, était devenue un fleuve si profond et si large, que ce fleuve avait tout submergé, tout emporté. Débordé, frappé d'impuissance, l'Index se trouvait maintenant réduit à la vaine protestation de condamner en bloc la colossale production moderne, limitant de plus en plus son champ d'action, s'en tenant à l'unique examen des œuvres d'ecclésiastiques, et là encore corrompu dans son rôle, gâté par les pires passions, changé en un instrument d'intrigues, de haine et de vengeance. Ah ! cette misère de ruine, cet aveu de vieillesse infirme, de paralysie générale et croissante, au milieu de l'indifférence railleuse des peuples ! Le catholicisme, l'ancien agent glorieux de civilisation, en être venu là, à jeter au feu de son enfer les livres en tas, et quel tas ! presque toute la littérature, l'histoire, la philosophie, la science des siècles passés et du nôtre ! Peu de livres se publient à cette heure, qui ne tomberaient sous les foudres de l'Eglise. Si elle paraît fermer les yeux, c'est afin d'éviter l'impossible besogne de tout poursuivre et de tout détruire ; et elle s'entête pourtant de conserver l'apparence de sa souveraine autorité sur les intelligences, telle qu'une reine très ancienne, dépossédée de ses Etats, désormais sans juges ni bourreaux, qui continuerait à rendre de vaines sentences, acceptées par une minorité infime. Mais vu'on la suppose un instant victorieuse, maîtresse par un miracle du monde moderne, et qu'on se demande ce qu'elle ferait de la pensée humaine, avec des tribunaux pour condamner, des gendarmes pour exécuter. Qu'on suppose les règles de l'Index appliquées strictement, un imprimeur ne pouvant rien mettre sous presse sans l'approbation de l'évêque, tous les livres déferés ensuite à la congrégation, le passé expurgé, le présent garroté, soumis au régime de la terreur intellectuelle. Ne serait-ce pas la fermeture des bibliothèques, le long héritage de la pensée écrite mis au cachot, l'avenir barré, l'arrêt total de tout progrès

et de toute conquête ? De nos jours, Rome est là comme un terrible exemple de cette expérience désastreuse, avec son sol refroidi, sa sève morte, tuée par des siècles de gouvernement papal, Rome devenue si infertile, que pas un homme, pas une œuvre, n'a pu y naître encore au bout de vingt-cinq ans de réveil et de liberté. Et qui accepterait cela, non pas parmi les esprits résolutionsnaires, mais parmi les esprits religieux, de quelque culture ou de quelque largeur ? Tout croulait dans l'enfantin et dans l'absurde.

Le silence était profond, et Pierre, que ces réflexions bouleversaient eut un geste désespéré, en regardant don Vigilio muet devant lui. Un moment, tous deux se turent, dans l'immobilité de mort qui montait du vieux palais endormi, au milieu de cette chambre close que la lampe éclairait d'une calme lueur. Et ce fut don Vigilio qui se pencha, le regard étincelant, qui souffla dans un petit frisson de sa fièvre :

— Vous savez, au fond de tout, ce sont eux, toujours eux.

Pierre, qui ne comprit pas, s'étonna, un peu inquiet de cette parole égarée, tombée là sans transition apparente.

— Qui, eux ?

— Les jésuites !

Et le petit prêtre, maigri, jauni, avait mis dans ce cri la rage concentrée de sa passion, qui éclatait. Ah ! tant pis, s'il faisait une nouvelle sottise ! le mot était lâché enfin ! Il eut voutant un dernier coup d'œil de défiance éperdue, autour des murs. Puis, il se soulagea longuement, dans une débâcle de paroles, d'autant plus irrésistible, qu'il l'avait plus longtemps refoulée au fond de lui.

Ah ! les Jésuites, les Jésuites ! Vous croyez les connaître, et vous ne vous doutez seulement pas de leurs œuvres abominables ni de leur incalculable puissance. Il n'y a qu'eux, eux partout, eux toujours. Dites-vous cela, dès que vous cessez de comprendre, si vous vouliez comprendre. Quand il vous arrivera une peine, un désastre, quand vous souffrirez, quand vous pleurerez, pensez aussitôt : " Ce sont eux, ils sont là." Je ne suis pas sûr qu'il n'y en a pas un sous ce lit, dans cette armoire . . . Ah ! les Jésuites, les Jésuites ! Ils m'ont dévoré, moi, et ils me dévoront, ils ne laisseront certainement rien de ma chair ni de mes os.

De sa voix entrecoupée, il conta son histoire, il dit sa jeunesse pleine d'espérance. Il était de petite noblesse provinciale, et riche de jolies rentes, et d'une intelligence très vive, très souple, souriante à l'avenir. Aujourd'hui, il serait sûrement prêtre, en marche pour les hautes charges. Mais il avait eu le tort imbécile de mal parler des Jésuites, de les contrecarrer en deux ou trois circonstances. Et, dès lors, à l'entendre, ils avaient fait pleuvoir sur lui tous les malheurs imaginables : sa mère et son père étaient morts, son banquier avait pris la fuite, les bons postes lui échappaient au moment où il s'appropriait à les occuper, les pires mésaventures le poursuivaient dans le saint ministère à ce point, qu'il avait failli se faire interdire. Il ne goûtait un peu de repos que depuis le jour où le cardinal Bocanera, prenant en pitié sa malchance, l'avait recueilli et attaché à sa personne,

Ici, c'est le refuge, c'est l'asile. Ils exècrent Sou

fminence, qui n'a jamais été avec eux ; mais ils n'ont point encore osé s'attaquer à elle, ni à ses gens Oh ! je ne m'illusionne pas, ils me rattraperont quand même. Peut-être sauront-ils notre conversation de ce soir et me la feront-ils payer très cher : car j'ai tort de parler, je parle malgré moi . . . Ils m'ont volé tout le bonheur, ils m'ont donné tout le malheur possible, tout, tout, entendez-vous bien !

Un malaise grandissant envahissait Pierre, qui s'écria, en s'efforçant de plaisanter :

— Voyons, voyons ! ce ne sont pas les Jésuites qui vous ont donné les fièvres ?

— Mais si, ce sont eux ! affirma violemment don Vigilio. Je les ai prises au bord du Tibre, un soir que j'allais y pleurer, dans le gros chagrin d'avoir été chassé de la petite église que je desservais.

Jusque-là, Pierre n'avait pas cru à la terrible légende des Jésuites. Il était d'une génération qui souriait des lous-garous et qui trouvait un peu sotte la peur bourgeoise des fameux hommes noirs, cachés dans les murs, terrorisant les familles. C'étaient là, pour lui, des contes de nourrice, exagérés par les passions religieuses et politiques. Aussi examinait-il don Vigilio avec ahurissement, pris de la crainte d'avoir affaire à un maniaque.

Cependant, l'extraordinaire histoire des Jésuites s'évoquait en lui. Si saint François d'Assises et saint Dominique sont l'esprit et l'âme même du moyen-âge les maîtres et les éducateurs, l'un exprimant toute l'ardente foi charitable des humbles, l'autre défendant le dogme, fixant la doctrine pour les intelligents et les puissants, Ignace de Loyola apparaît au seuil des temps modernes pour sauver le sombre héritage qui périclité, en accommodant la religion aux sociétés nouvelles, en lui donnant de nouveau l'empire du monde qui va naître. Dès lors, l'expérience semblait faite. Dieu dans sa lutte intransigeante avec le péché allait être vaincu, car il était désormais certain que l'ancienne volonté de supprimer la nature, de tuer dans l'homme même, avec ses appétits, ses passions, son cœur et son sang, ne pouvait aboutir qu'à une défaite désastreuse, où l'Église se trouvait à la veille de sombrer ; et ce sont les Jésuites qui viennent la tirer d'un tel péril, qui la rendent à la vie conquérante, en décidant que c'est maintenant qui doit aller au monde, puisque le monde semble ne plus vouloir aller à elle. Tout est là, ils déclarent qu'il est avec le ciel des arrangements ils se plient aux mœurs, aux préjugés, aux vices même, ils sont souriants, condescendants, sans nul rigorisme, d'une diplomatie aimable, prêts à tourner les pires abominations à la plus grande gloire de Dieu. C'est leur cri de ralliement, et leur morale en découle, cette morale dont on a fait leur crime, que tous les moyens sont bons pour atteindre le but, quand le but est royaume de Dieu même, représentée par celle de son Église. Aussi quel succès foudroyant ! Ils pullulent, ils ne tardent pas à couvrir la terre, à être partout les maîtres incontestés. Ils confessent les rois, ils acquièrent d'immenses richesses, ils ont une force d'envahissement si victorieuse, qu'ils ne peuvent mettre le pied dans un pays, si humblement que ce soit, sans le posséder bientôt. Âmes, corps, pouvoir, fortune. Sur-tout ils foudrent des écoles, ils sont des pétrisseurs de

cerveau incomparables, car ils compris que l'autorité appartient toujours à demain, aux générations qui poussent et dont ils doivent rester les maîtres, si l'on veut régner éternellement. Leur puissance est telle basée sur la nécessité d'une transaction avec le péché, qu'au lendemain du concile de Trente, ils transforment l'esprit du catholicisme, le pénètre et se l'identifient, se trouvent être les soldats indispensables de la papauté, qui vit d'eux et pour eux. Depuis lors, Rome où leur général a si longtemps commandé, d'où sont partis si longtemps les mots d'ordre de cette tactique obscure et géniale, aveuglément suivie par leur innombrable armée, dont la savante organisation couvre le globe d'un réseau de fer, sous le velours des mains douces, expertes au maniement de la pauvre humanité souffrante. Mais le prodige, en tout cela, était encore la stupéfiante vitalité des Jésuites, sans cesse traqués, condamnés, exécutés, et debout quand même. Dès que leur puissance s'affirme, leur impopularité commence peu à peu universelle. C'est une huée d'exécration qui monte contre eux, des accusations abominables, des procès scandaleux où ils apparaissent comme des corrupteurs et des malfaiteurs, Pascal les voue au mépris public, des parlements condamnent leurs livres au feu, des universités frappent leur morale et leur enseignement, ainsi que des poisons. Ils soulèvent dans chaque royaume de tels troubles, de telles luttes, que la persécution s'organise et qu'on les chasse bientôt de partout. Pendant plus d'un siècle, ils sont errants, expulsés, puis rappelés, passant et repassant les frontières, sortant d'un pays au milieu des cris de haine, pour y entrer dès que l'apaisement s'est fait. Enfin, supprimés par un pape, désastre suprême, mais rétablis par un autre, ils sont depuis cette époque à peu près tolérés. Et, dans le diplomatique effacement l'ombre volontaire où ils ont la prudence de vivre, ils n'ont pas moins triomphants, l'air tranquille et certain de la victoire, en soldats qui ont pour jamais conquis la terre.

Pierre savait qu'aujourd'hui, à ne voir que l'apparence des choses, ils semblaient dépossédés de Rome. Ils ne desservaient plus le Gesù, ils ne dirigeaient plus le Collège Romain, où ils avaient façonné tant d'âmes et, sans maisons à eux, réduits à l'hospitalité étrangère, ils s'étaient réfugiés modestement au Collège Germanique, dans lequel se trouvait une petite chapelle. Là, ils professaient, ils confessaient encore, mais sans éclat, sans les splendeurs dévotés du Gesù, sans les succès glorieux du collège Romain. Et fallait-il croire dès lors, à une habileté souveraine, à cette ruse de disparaître pour rester les maîtres secrets et tout-puissants, la volonté cachée qui dirige tout ? On disait bien que la proclamation de l'Infaillibilité du pape était leur œuvre, l'arme dont ils s'étaient armés eux-mêmes, en feignant d'en armer la papauté, pour les besognes prochaines et décisives que leur génie prévoyait, à la veille des grands bouleversements sociaux. Elle était peut-être vraie, cette souveraineté occulte que racontait don Vigilio dans un frisson de mystère, cette mainmise sur le gouvernement de l'Église, cette royauté ignorée et totale au Vatican.

(A suivre)

TRADUCTIONS. REDACTION. IMPRESSIONS.

MARC SAUVALLÉ, Journaliste,

S'occupe de travaux littéraires en tous genres. Traductions, correspondances, rédaction de lettres et de requêtes, préparation de discours, correction de manuscrits et d'épreuves, préparation de mémoires et de rapports, articles de journaux, toasts adresses. etc. etc. Bureau - 30 RUE ST. GABRIEL. B. P. BOITE 2184. TELEPHONE 892.

"LE SUN"

Compagnie d'Assurance sur la Vie du Canada.

Siege Social, Montreal.

ROBERTSON MACAULAY, Président ||
Hon. A. W. OGILVIE, Vice-Président. ||.....

..... || T. B. MACAULAY, Secrétaire
|| IRA B. THAYER, Sur't. des Agences.

G. F. JOHNSTON, Assistant Srintendant des Agences.



L'année 1896 a jusqu'à maintenant, été plus satisfaisante et avec un zèle soutenu de la part de nos agents, elle montrera une augmentation suffisante. Cela veut dire beaucoup pour la compagnie spécialement si l'on considère la crise commerciale qui se fait sentir partout. Ce résultat est surtout dû au fait que le "SUN" du Canada est devenu tout à fait populaire. Sa police sans conditions et son habile, prudente direction ont fait leur œuvre.

Une Autre Raison.

Le "SUN" du Canada est la première compagnie qui introduisit la police sans conditions et ce fait pendant de longues années, été une des principales attractions de ses polices. Cette compagnie a, depuis fait un pas de plus en avant et émet des polices non confiscales. Le contrat d'assurances d'un porteur de police ne peut d'après ce privilège, être résilié aussi longtemps que sa réserve est assez élevée pour acquitté une prime qui, sans qu'il ait besoin de le demander, est payée sous forme d'un emprunt remboursable en tout temps.

DEMANDEZ A NOS AGENTS DE VOUS EXPLIQUERCE SYSTEME

O. Leger,

GERANT DEPARTEMENT FRANÇAIS POUR LA VILLE ET LE DISTRICT DE MONTREAL

Une invention pour les enfants de 6 à 60 ans.

L'ECHOPHONE

LA DERNIERE
MACHINE
A PARLER

Lorsque Edison inventa le phonographe, qui reproduit la voix humaine, on a cru que c'était la plus grande invention du siècle, et on a eu raison.

Pensez-y bien: la voix humaine, des airs de musique, des chansons de toutes sortes, les discours et les conférences des grands hommes d'état sont reproduits par ces machines.

Pourquoi n'y a-t-il pas des phonographes partout? Ils coûtent trop cher: de \$10 à \$20.

Nous avons résolu ce problème. Un **ECHOPHONE** vous sera adressé des frais de l'Express à la charge de l'acheteur, et *Leslie's Weekly* pendant une année pour la somme modique de **\$8.00**

L'**ECHOPHONE** est mis en mouvement par un mouvement d'horloge.

Un enfant peut servir. Un cylindre est envoyé avec chaque machine, chaque cylindre supplémentaire coûte 50c chacun. Les cylindres du phonographe et du Graphophone peuvent être utilisés sur cette machine, et si la machine à parler ne satisfait pas l'acheteur, son argent lui sera remis.

A juste titre, *Leslie's Weekly* est considéré comme la magazine illustrée la plus en vogue en Amérique. Le prix d'abonnement est de \$4.00 et l'**ECHOPHONE** se vend \$10.00. On peut être étonné que les deux se vendent seulement \$8.00, mais ceci s'explique facilement. Nous avons besoin de 250,000 abonnés au *Leslie's Weekly*. Nous croyons les obtenir par ce moyen. Ceux qui annoncent et dans notre journal, lorsque nous aurons une circulation, nous rembourseront nos pertes d'aujourd'hui. En conséquence, la machine est livrée — Premier rendu, premier servi.

LESLIE'S WEEKLY

110 FIFTH AVENUE, NEW-YORK CITY

PRESENTS UTILES

Port-monnaies pour dames, plus de 200 variétés.

Portefeuilles pour Messieurs, plus de 100 variétés.

Belles marchandises de cuir.

Pupitres portatifs, Ecritoires, Calendrier, Portefeuilles.

Papeteries de choix en boîtes de 15c à \$5.00

Le plus bel assortiment du pays.

Cire à cacheter de toutes teintes et parfumée.

Plus de 20 couleurs différentes, en boîte

Maintenant, initiales à cacheter en verre coupé

De choix, autres initiales en grande variété.

PLUMES ET CRAYONS EN OR

Marchandises en argent pour usage de bureau ou de bibliothèque.

Encriers de toutes sortes et de tous prix

MORTON PHILLIPS & CIE

MONTREAL

NORTH BRITISH & MERCANTILE

CIE D'ASSURANCE
CONTRE LE FEU
ET SUR LA VIE

CAPITAL	\$15,000,000
FONDS INVESTIS	53,000,000
FONDS INVESTIS en CANADA	5,000,000
REVENU ANNUEL	12,000,000

Directeur-Gérant: THOMAS DAVIDSON

Directeurs Ordinaires — W. W. Ogilvie, A. MacNider, Ecr., Banque de Montréal; Henri Barbeau gérant général Banque d'Épargne de la cité

La Compagnie, étant la plus forte et la plus puissante qui existe, offre à ses assurés une sécurité absolue et en cas de feu un règlement prompt et libéral.

Risques contre le Feu et sur la Vie acceptés à des taux modérés

Bureau Principal en Canada:

Téléphone Bell, No. 318

78 ST-FRANCOIS-XAVIER, MONTREAL

GUSTAVE FAUTEUX

Agent pour Montréal et les environs

MAPLE CARD



PAPER MILLS



FABRICANTS
DE PAPIER.

Moulin à Portneuf.

MONTREAL - QUE

LIBRAIRIE FRANCAISE

G. HUREL

1615 rue Notre-Dame

MONTREAL

Imprimé par la Compagnie d'Imprimerie Commercial (limited), et publié par A. J. Filletteau au No. 30 rue St-Gabriel Montréal.

Arthur GLOBENSKY,

AVOCAT.

1586½ Rue NOTRE-DAME

Wanted—An Idea Who can think of some simple thing to patent? Protect your ideas; they may bring you wealth. Write JOHN WEDDERBURN & CO., Patent Attorneys, Washington, D. C., for their \$1.50 price offer and list of two hundred inventions wanted.

J. A. DROUIN,

AVOCAT

Bâtisse de la New York Life, 11 Place d'Armes, Chambres 315 et 316. Téléphone 22 43

Scientific American Agency for PATENTS

CAVEATS, TRADE MARKS, DESIGN PATENTS, COPYRIGHTS, etc.

For information and free Handbook write to MUNN & CO., 361 Broadway, New York. Oldest bureau for securing patents in America. Every patent taken out by us is brought before the public by a notice given free of charge in the

Scientific American

Largest circulation of any scientific paper in the world. Splendidly illustrated. No intelligent man should be without it. Weekly, \$3.00 per year; \$1.50 six months. Address: MUNN & CO., Publishers, 361 Broadway, New York City.